

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 10462
Numéro SIREN : 820 045 649
Nom ou dénomination : GROUPE S2M INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2022 sous le numéro de dépôt 65174

S.A.S.GROUPE S2M INVEST
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 5 101 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 37, RUE RENNEQUIN
75017 PÄRIS
RCS PARIS : B 823 892 302

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 27 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux,

Le 27 Janvier

A dix heures,

L'assemblée générale de la société **GROUPE S2M INVEST**, société par actions simplifiée au capital de **5 101 000 €**, s'est réuni au siège social à paris (75017) au 37, rue rennequin en assemblée générale extraordinaire, sur la convocation individuelle faite par la gérance par lettre datée du 06 Janvier 2022.

Est présent :

Mr Isaac MARELI
11, rue Theodore de Banville
75017 PARIS

Propriétaire de 170 034 parts

Mr Chalomo MARELI
10, rue Traversière
92100 Boulogne Billancourt

Propriétaire de 170 033 parts

Mr Yohav SEBBAG
12, rue Jacques Ibert
92300 LEVALLOIS PERRET

Propriétaire de 170 033 parts

Qui détient ensemble 510 100 parts sociales, représentant la totalité du capital.

L'assemblée est donc habilitée à prendre les décisions extraordinaires pour lesquelles cette majorité est requise.

Mr. Isaac MARELI préside la séance en qualité de président associé de la société.

DS
IM

DS DS
[Signature]

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport du gérant,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- **Nomination d'un directeur général,**
- **Modification corrélative des statuts,**
- **Pouvoirs à donner.**

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer en directeur général :

- **Mr Yohav SEBBAG**
12, rue Jacques Ibert
92300 LEVALLOIS PERRET

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

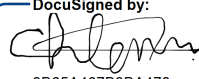
DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'Ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à treize heures et quinze minutes.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par tous les associés.

DocuSigned by:

3B65A467B3BA478...

DocuSigned by:

817DBC9FB5894F8...

DocuSigned by:

89373FE965DD4CC...

DS


DS


DS
